



**Ville de Dijon**

Conservatoire à Rayonnement Régional  
Musique - Danse - Théâtre - Arts plastiques

# MUSIQUE / Première inscription 2020-2021

Concerne également les élèves en éveil ou en initiation inscrits en 2019-2020



## Première inscription

Elle s'effectue en ligne **du mardi 26 mai au dimanche 14 juin 2020**

Au-delà de cette date, inscriptions possibles en fonction des places disponibles restantes

### Démarche

Rendez-vous sur [dijon.fr](http://dijon.fr), puis

- Cliquez « Eservices / votre compte » (menu horizontal)
- Cliquez sur « accéder à espace citoyen » (s'il n'existe pas, créez-le dans « Pas encore de compte ? »)
- Cliquez « Culture - Loisirs »
- Faites défiler les rubriques jusqu'à « Conservatoire »
- Cliquez « Conservatoire - préinscription » puis laissez-vous guider pour finaliser votre inscription

**Brochure n° 1**

## Contacts

### Ville de Dijon / Conservatoire à Rayonnement Régional

24 bd Clemenceau - CS 73 310 - 21033 Dijon Cedex /  
[scolarite-crr@ville-dijon.fr](mailto:scolarite-crr@ville-dijon.fr) / 03 80 48 83 68 (service scolarité) / [www.dijon.fr/conservatoire](http://www.dijon.fr/conservatoire)

Service scolarité (espace Clemenceau, 1<sup>er</sup> étage). Hors vacances scolaires :

**Lundi** fermé le matin / 13h30 - 18h00 / **Mardi et jeudi** 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

**Mercredi** 9h00 - 18h00 / **Vendredi** fermé le matin / 13h30 - 17h00

### Besoin d'aide ?



Vous n'avez pas d'ordinateur à votre disposition ? Vous avez une question, besoin d'une précision ?  
Le service Scolarité est à votre disposition.

# Enseignements

## 1. Instrument

- » **Débutant** (n'ayant jamais pratiqué d'instrument)  
Affectation en fonction des places disponibles (et de l'âge) pour l'instrument demandé, de la domiciliation et dans l'ordre de préinscription
- » **Non-débutant** (ayant suivi au moins une année de formation)  
Admission sur audition fin juin, sur convocation par téléphone et mail (pas de morceau imposé)

► **Affichage des orientations en instrument** : jeudi 2 juillet 2020 - 14h00

**Liste d'attente** : Votre enfant est en liste d'attente ? C'est que les effectifs prévisionnels ne permettent pas de l'intégrer dans l'immédiat. Une réponse définitive vous sera donnée, lorsque les effectifs seront stabilisés, fin septembre 2020. C'est le conservatoire qui contacte les familles

## 2. Pratique collective

Durant les deux premières années de formation musicale, pour tous les élèves, la pratique collective est une séance de chant choral. Les élèves non-débutant pratiquant un instrument d'orchestre sont répartis dans les différentes formations du conservatoire.

## 3. Formation musicale (solfège musical)

- » **Débutant** : Entrée sans audition à partir du CE 1
- » **Non débutant** : Une audition d'orientation individuelle, en fin de mois de juin, indiquera à l'élève le niveau de cours qui lui convient le mieux. Cela n'a pas d'incidence sur l'orientation en instrument
- » L'inscription à un horaire de formation musicale s'effectue début juillet 2020 (hors CHAM Voltaire / Pardé)  
Vous recevrez auparavant un mail d'information

---

# Calendrier pour 2020-2021

- Rencontre parents - élèves - enseignants pour planification de l'horaire du cours d'instrument **uniquement pour les musiciens instrumentistes** (hors CHAM Voltaire / Pardé)
  - » Mercredi 2 septembre 2020, de 17h00 à 19h00
- Reprise des cours
  - » Lundi 7 septembre 2020
    - formation musicale et les chorales de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années
    - instruments, chant, jazz, direction de chœur et d'ensemble
    - classes à horaires aménagés Voltaire, Pardé (y compris les ateliers) et Carnot
  - » Lundi 14 septembre 2020  
pratiques collectives, musique de chambre, ensembles vocaux et ensembles de classes
- Réunions d'informations pour les familles des **nouveaux élèves**
  - » Élèves musiciens inscrits en cycle 1 (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années)  
vendredi 11 septembre 2020, de 18h00 à 19h00, salle Berlioz du conservatoire
  - » Élèves musiciens inscrits en cycle 1 (4<sup>e</sup> année) et jusqu'en cycle 3  
lundi 14 septembre 2020, de 18h00 à 19h00, salle Berlioz du conservatoire

---

## + d'infos

**Carte d'élève** Suite à la validation de votre inscription ou réinscription, votre carte d'élève sera à retirer à l'accueil du conservatoire à partir du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020

**À noter** En cas d'admission au conservatoire en Musique et dans une autre discipline, il est demandé de faire un choix. Ainsi, davantage d'élèves peuvent intégrer le conservatoire pour y pratiquer un art

## Consulter mes cours / mes informations

Vos informations Scolarité et les cours auxquels vous êtes inscrits seront visibles depuis votre extranet Imuse à partir du mardi 25 août 2020. Pour y accéder :

connectez vous à l'extranet usagers via le site [www.dijon.fr](http://www.dijon.fr) (Eservices / votre compte / accéder à mon espace citoyen / Culture et Loisirs / Espace Conservatoire)